

Image not found or type unknown



## La loi sur les donations est elle en vigueur ?

Par **chalmont\_old**, le **23/07/2007** à **15:55**

Mon père est décédé en février 2007. Ils avaient acheté une maison avec une partie de l'argent que ma mère avait touché de l'héritage de ses parents. Cette maison appartient à ma mère pour la moitié. Ma mère voudrait faire donation de cette maison à ma soeur car moi je possède la maison où elle vit actuellement à cette époque les papiers avait été faits entre eux au dernier vivant.  
La maison où vit ma mère est estimé à 110000€ et celle qu'elle veut donner à ma soeur 160000 €.  
Le notaire nous demandait 15000€ de frais avant la loi sur les donations.  
Sont elles votées ?  
A combien s'élèveront les frais ?  
Est ce à ma soeur de me donner la différence où à ma mère, le notaire l'évalue à 42000€ .  
Merci de nous éclairer sur ce sujet car tout est vraiment complexe